



Commune de Servion
Municipalité

Servion, le 21 novembre 2022

Complément au Préavis municipal n° 06-2022

Demande de crédit pour le remplacement du logiciel de gestion communale et l'adaptation en conséquence de la plateforme hardware

Aux membres des commissions ad-hoc et des finances,

Rappel selon le préavis

Le logiciel de gestion administrative de notre commune utilisé actuellement, soit BDI-Communes, l'est depuis environ 30 ans. Ce logiciel, développé et commercialisé par la société informatique Ofisa s'appuie sur un moteur de base de données Microsoft Access. Cet ensemble de programmes a été implanté, au fil des années, dans de nombreuses petites communes. C'est le cas pour Servion. Bien qu'il soit encore d'actualité et maintenu par Ofisa, il n'est malheureusement plus réellement adapté pour des communes qui deviennent de plus en plus grandes, telle que la nôtre.

Cette situation a poussé la Municipalité et le personnel de l'administration à envisager le remplacement de cet ERP « Entreprise Ressource Planning », soit un groupe de modules relié à une base de données unique. La reprise des données existantes est évidemment un critère très important dans le choix d'un nouveau produit. De ce fait, nous nous sommes tournés évidemment vers la société Ofisa pour connaître le successeur de BDI. Après plusieurs échanges et/ou démonstrations, il apparaît que la paire ABACUS / INNOSOLVCITY (NEST) est la plus appropriée selon la municipalité.

Qui plus est, ABACUS est déjà utilisé à ce jour pour la gestion des salaires. Ces deux produits sont largement répandus au sein des communes Suisses avec plus de 570 communes/villes installées. Ofisa en est le représentant « Gold » pour la Suisse Romande avec à son actif la mise en place de cette solution dans 76 communes clientes en Suisse romande.

Compléments au préavis

Les informations présentées ci-dessous seront organisées en deux sous-parties. La première sera orientée sur le choix du partenaire et la seconde sera axée sur le software. Une dernière partie conclura ce document avec le comparatif entre T2i et Ofisa.

Le partenaire

Pour rappel, le partenaire informatique officiel pour la commune de Servion est OFISA depuis de nombreuses années. OFISA supporte autant notre infrastructure matérielle que notre solution software actuelle, BDI.

Durant les années 2021-2022, OFISA nous a aidés à moderniser notre parc informatique afin de respecter les normes de sécurité actuelles et futures. Cela nous permettra d'obtenir le label CyberSafe d'ici la fin de l'année 2022.

De plus, OFISA connaît complètement notre réseau informatique et peut ainsi avoir une réaction immédiate et ciblée lors de chaque intervention. La municipalité tient également à mentionner qu'elle est en tout point satisfaite des ressources mises à disposition par notre partenaire informatique et de sa réactivité en cas de problèmes matériels et/ou logiciels.

Pour conclure, il est important de mentionner qu'OFISA est un distributeur officiel de niveau « Gold » pour la solution logicielle Abacus/Nest. Seul BDO à Lausanne et OFISA à Renens ont ce statut en Suisse romande. Enfin, il faut bien différencier le public cible d'OFISA de celui de son concurrent. En effet, OFISA est le seul à orienter majoritairement ses prestations pour les administrations communales.

La solution logicielle

Après la réunion avec les commissions ad-hoc et des finances, qui a eu lieu le 8 novembre dernier, il est apparu un important gap de la compréhension de la situation informatique entre la Municipalité et ces dernières.

La Municipalité, convaincue que la solution Abacus/Nest est la plus appropriée pour notre commune n'a pas jugé nécessaire de demander une seconde offre d'une solution logicielle concurrente. Or, il a été clairement souligné par les commissions qu'il leur semblait indispensable d'avoir cette seconde offre pour statuer sur ce préavis.

Afin de clarifier le choix par rapport à cette solution, la Municipalité tient à revenir sur plusieurs points importants qui n'ont pas pu être exposés lors de cette réunion.

1 – Nos employées de la Bourse et du contrôle des habitants sont déjà aguerries à l'utilisation de la solution Abacus/Nest. Elles utilisent déjà Abacus à Jorat-Mézières et Nest à Oron. Cela permet d'avoir des collaboratrices immédiatement compétentes sur Abacus/Nest et donc un gain de temps et d'argent.

2 – La migration d'une solution logicielle vers une autre nécessite d'investir de nombreuses heures de travail et représente donc un coût important pour une commune. Or, notre boursière, Patricia Dutoit, a déjà pu officier sur la migration de BDI vers Abacus dans la commune de Jorat-Mézières. Cela est bien évidemment un atout majeur pour notre commune puisqu'il s'agit de faire ce même travail à Servion.

3 – Comparativement aux autres solutions logicielles du marché, à savoir Prime, Ruf et Citizen, Abacus est de loin la plus implantée dans nos communes pour leur gestion administrative. Cela démontre un très grand niveau de confiance pour cette solution.

4 – De par ce niveau de représentativité au sein des communes, la société Abacus est parfaitement positionnée pour proposer des mises à jour et l'implantation de nouvelles fonctionnalités les mieux ciblées possible selon les besoins identifiés par les communes.

5 – La municipalité de Servion a pu prendre contact avec diverses administrations communales, telles que Jorat-Mézières, Cugy, Bercher, Le Mont s/Lsne, Oron et Payerne pour ne citer qu'elles qui ont toutes choisi Abacus/Nest.

En détail :

- Cugy a fait son choix, sans offre comparative, après consultation auprès d'autres communes. C'est également le cas de Jorat-Mézières.
- D'autres, comme St-Sulpice, Oron, Payerne ou Bercher (en 2021) ont établi un comparatif complet entre plusieurs solutions, dont celle de T2i, Prime ou Ruf. L'offre d'Ofisa en sort la plus avantageuse.
- Le Mont s/Lsne, a opté pour Ofisa et Abacus/Nest en basant son choix sur divers critères, tous déjà pris en compte lors de la réflexion faite par Servion, et mentionnés ci-dessous.

Critères de choix de la solution Abacus/Nest :

- Respect des normes nationales, notamment de celles toujours plus nombreuses imposées par l'harmonisation des données et des échanges d'informations (MCH2, EGID, EWID, eCH, Swissdec)
- Technologie orientée Internet
- Architecture applicative moderne orientée processus (GED intégrée)
- Intégration des deux produits entre eux pour le partage et l'échange de données
- Couverture nationale, offrant une garantie de pérennité et d'évolution

Comparatif T2i et OFISA

Suite à la réunion du 8 novembre dernier, afin de répondre à la demande des commissions ad-hoc et des finances, la Commune de Servion a pris contact avec la société T2i, développant la solution « Citizen » et obtenu une offre comparative qui a conforté la Municipalité dans son choix initial.

L'offre de T2i, très complète, permet de la comparer avec celle d'OFISA. Voici les constatations que la Municipalité peut faire après lecture de ces deux offres.

Chez Citizen/T2i, il n'est pas commun de faire migrer la solution BDI vers Citizen. A notre connaissance, seule une commune a effectué ce passage, il s'agit de la Commune de Roche. Nous avons également pu constater qu'un nombre certain de communes a également fait le pas inverse en migrant de Citizen vers Abacus.

Le système des licences Citizen est un peu différent de celui d'Abacus/Nest puisqu'il propose un achat coût unique des licences alors que celui d'OFISA (offre **Communal.ch**) se base sur un système de location annuelle.

Concernant les différents coûts, voici une synthèse :

| | coût annuel HT | coût annuel TTC | | coût unique HT | coût unique TTC |
|--|----------------|-----------------|--------------|----------------|-----------------|
| Communal.ch | 15'745 | 16'957 | avant rabais | 106'380 | 114'571 |
| Tarif horaire HT 180.-(200.- dès projet terminé) | | | après rabais | 100'470 | 108'206 |
| Citizen | 7'748 | 8'345 | avant rabais | 129'406 | 139'370 |
| Tarif horaire HT entre 185.-/230.- | | | après rabais | 97'559 | 105'071 |

Au final, les coûts uniques se valent, mais seulement après rabais de Citizen, qui paraît énorme (moins Fr. 34'000.-). Peut-être, ont-ils en effet tout intérêt à fournir un gros effort financier pour tenter de faire migrer une « commune OFISA » vers leur solution.

Par contre, Citizen semble nettement moins cher au niveau coût annuel. En effet, T2i développe sa propre solution alors qu'OFISA est « intégrateur », donc, un intermédiaire de plus qui explique peut-être en partie le coût plus élevé de la maintenance d'OFISA. Cependant, il faut faire attention au fait que la maintenance de Citizen englobe uniquement la mise à disposition des mises à jour mais pas leur installation qui est facturée en plus.

Le tarif horaire d'OFISA paraît en revanche plus avantageux.

Conclusion

Pour conclure, les informations complémentaires fournies dans ce document, ainsi que le comparatif financier ci-dessus ne démontrent pas une différence notable entre ces deux prestataires. La Municipalité propose donc aux commissions ad-hoc et des finances de valider le préavis 06-2022.

Servion, le 21.11.2022

Olivier Auberson, Municipal

